

LE 1<sup>er</sup> LUNDI DU MOIS

# SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription  
obligatoire en  
mairie avant le  
vendredi précédent

Les  
encombrants  
doivent être  
sortis la veille

Pour éviter  
tout abus le  
contrôle de  
l'ayant droit à  
ce service sera  
effectué au  
moment de  
l'inscription

